EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 48

SUBVENTION À UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Le crédit inscrit au budget primitif 2015, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 6 650 euros. Le solde restant suite au conseil municipal précédent est de 5 500 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

ALTO Association Arts du spectacle Livre et Tourisme: 800 euros

Du 25 mars au 10 avril 2015 a eu lieu la première édition d'Interfaces, festival d'art et de culture coorganisé par les associations étudiantes ALTO (**A**rts du spectacle **L**ivre et **To**urisme), Littérature au Centre, Ateneo Iberoamericano, Radio Campus et le Service Université Culture (SUC).

Programmé en résonance avec les Journées nationales des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur qui ont eu lieu les 8, 9 et 10 avril dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur, Interfaces ambitionne de promouvoir et de diffuser les pratiques artistiques conduites par le SUC et les associations étudiantes. Il se veut en effet comme un "ensemble fédérateur de manifestations culturelles portées par différentes associations étudiantes". Il s'adresse néanmoins, au-delà des 35 000 étudiants clermontois, au grand public afin de renforcer l'attractivité des universités et de leur ouverture sur le territoire.

Différents lieux ont ainsi été investis au sein des établissements d'enseignement supérieur mais également en ville (bars, places publiques, maison de quartier, la Jetée, Église Saint-Genès-les-Carmes). La programmation, composée de différentes disciplines artistiques comme le cinéma, la musique, le théâtre, la danse et la littérature, était pensée de façon à refléter la richesse des ressources universitaires dans le domaine des arts, impliquer les étudiants dans la conception et la production et s'ouvrir aux cultures étrangères.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations Internationales,

Jérôme AUSLENDER